

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 121 (2013)

Artikel: Les communes vaudoises dans le Dictionnaire historique de la Suisse
Autor: Hubler, Lucienne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lucienne Hubler

LES COMMUNES VAUDOISES DANS LE *DICIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SUISSE*

Entre 1988 et 1991, alors que la rédaction centrale réfléchissait au contenu du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*¹, elle a décidé que toutes les communes suisses auraient leur notice, ce qui équivalait à plus de 3000 articles pour la Suisse et à 385 pour le canton de Vaud. Cette décision a facilité le travail puisqu'il suffisait pour dresser la liste de ces entrées de suivre les données officielles. Les communes, comme les cantons du reste, ont donc été les premiers noms enregistrés dans l'ordinateur. Nous avons ajouté quelques fractions de commune de la vallée de Joux.

Nous attendions de ces textes qu'ils donnent, sous une forme très concentrée, un résumé de l'histoire de chaque commune. L'uniformité dans la présentation (ordre des informations) permet au lecteur de trouver rapidement ce qu'il cherche. Pour le contenu, l'auteur doit se plier au schéma fourni par la rédaction centrale et tenir compte de toutes les périodes historiques, idéalement de la préhistoire au XXI^e siècle; il fournit au minimum des informations politiques, religieuses (paroisse) et économiques et donne une bibliographie récente.

L'importance démographique, politique et économique d'une commune détermine la longueur de l'article qui lui est consacré. La grande majorité des communes ont moins de septante lignes, soit une colonne du *DHS*, et les très petites unités, nombreuses notamment dans les cantons de Vaud, de Fribourg et du Tessin, se contentent d'une vingtaine de lignes. Pour les chefs-lieux de district, les notices atteignent environ deux cents à deux cent cinquante lignes. Enfin, les grandes villes tournent autour du millier de lignes.

DES HISTOIRES LOCALES EN BREF

Une notice commence par situer la commune sur le plan politique, soit son appartenance au canton et au district, et complète si nécessaire par une description sommaire

¹ *Dictionnaire historique de la Suisse*, Fondation Dictionnaire historique de la Suisse, Bâle: Schwabe/Hauterive: Gilles Attinger, 2002-, 11 vol. parus sur 13. Éditions en ligne: [www.dhs.ch].

géographique (commune frontière, région, parfois altitude). Suivent la première mention écrite du nom et les données démographiques. Le toponyme, *civitates* et *vici* antiques mis à part, apparaît le plus souvent un peu avant ou après l'an mille². Nous disposons en général pour Vaud de dénombremens anciens (1764, 1798) qui complètent les recensements fédéraux (nous avons choisi de donner 1850, 1900, 1950 et 2000, en ajoutant d'autres dates en cas de renversement de tendance).

Pour la préhistoire et l'époque romaine, nous avons pu recourir aux données de l'Archéologie cantonale. Le canton étant riche en vestiges archéologiques, cette rubrique figure dans presque toutes les communes. Nous avons choisi d'ajouter dans quelques cas une entrée spécifique, notamment pour Lausanne (Lousonna), Avenches (Aventicum) et Nyon (Colonia Iulia Equestris).

Les seigneuries médiévales et modernes, avec leur château, le rattachement à un bailliage, puis à un district, l'administration de la communauté (depuis le Moyen Âge pour les villes et dès l'Ancien Régime pour les villages) et quelques éléments d'histoire locale sont l'essentiel des aspects « politiques » des petites communes. Du XIX^e au début du XXI^e siècle, nous mentionnons les partis lorsqu'ils jouent un rôle, la presse, l'école, l'hôpital, etc. L'histoire ecclésiastique (dépendance de l'évêque, du chapitre cathédral ou d'un monastère, paroisse d'avant et d'après la Réforme, éventuelle paroisse libre de 1847 à 1966, nouvelle paroisse catholique aux XIX^e ou au XX^e siècle) est l'élément de l'article qui semble le plus facile à faire. Mais nous n'avons pas toujours le nom du saint patron médiéval et les remaniements récents des paroisses de l'Église évangélique réformée ne figurent pas systématiquement. Le texte se termine par les aspects économiques et sociaux. Dans quelques cas, le village est resté agricole et l'on peut juste mentionner un ou des remaniements parcellaires. Les moulins, les industries disparues ou actuelles ne sont pas oubliés. Dans les communes plus importantes, il y a souvent lieu d'ajouter des éléments culturels comme la fondation d'une bibliothèque publique, d'un théâtre.

En principe, toute notice du *DHS* est accompagnée d'une bibliographie. Or, nous avons dû y renoncer dans certains cas, parce qu'aucune étude (monographie ou article de revue) n'existe sur le sujet. Ce manque affecte surtout les très petites communes rurales, comme celles de la vallée de la Broye. Les communes alémaniques sont souvent mieux loties avec leur *Heimatbuch*. Nous ne citons ni le *DHV*, ni le *DHBS*, tous deux vieilliss. Nous ne donnons pas non plus de références informatiques, le danger étant trop grand qu'un site disparaisse à brève échéance.

² Andres Kristol (dir.), *Dictionnaire toponymique des communes suisses*, Frauenfeld: Verlag Huber/Lausanne: Éditions Payot, 2005.

Toutes les communes suisses sont traitées de la même manière dans le *DHS*. Toutefois, leur histoire et l'historiographie amènent des nuances, voire des différences. C'est ainsi que nos collègues tessinois insistent sur les trésors artistiques de l'église paroissiale, mais sont laconiques sur les institutions d'Ancien Régime.

DES AUTEURS ET DES RÉDACTEURS

La recherche d'auteurs s'est faite dans chaque canton avec l'aide du conseiller scientifique cantonal, généralement rattaché aux Archives de l'État, Michel Steiner (décédé en 1991), puis Gilbert Coutaz dans notre cas. Nous avons fait appel tout d'abord aux spécialistes de l'histoire de la commune. Cela n'a guère posé de problème pour Lausanne ou les chefs-lieux de district, voire pour quelques communes plus petites ayant bénéficié de recherches récentes. Dans les autres cas, nous avons recouru à de jeunes licenciés en histoire à qui nous avons confié plusieurs notices, de préférence dans une même région. Le nombre d'auteurs est donc élevé.

Les collaborateurs de la rédaction française ont travaillé ensuite ces textes, coupant des lignes lorsque c'était trop long, complétant les lacunes et clarifiant des passages obscurs, le tout en s'efforçant de suivre au mieux le schéma donné. D'une manière générale, les articles sur les communes sont les plus difficiles à écrire et à rédiger, plus qu'une biographie ou qu'un article thématique. Il s'agit en effet de traiter une longue période, dans certains cas très mal connue.

Pour les très petites notices, le style peut être télégraphique, tout au moins la partie introductive du texte. Dès que l'espace imprimé est d'une demi-colonne (trente-cinq lignes), nous avons opté pour un texte rédigé. Nous abrégeons le nom de l'entrée par son initiale, suivant en cela la mode des dictionnaires encyclopédiques allemands, ce qui gagne un peu de place au détriment toutefois de l'élégance.

LAUSANNE, UNE PETITE MONOGRAPHIE

Lausanne, chef-lieu du canton, avec un millier de lignes, occupe quatorze pages du *DHS*, images comprises³. Les auteurs (Gilbert Kaenel, Gilbert Coutaz, Anne Radeff et Frédéric Sardet) ont donc pu développer quelque peu leur période. La première partie va de la préhistoire à la fin du haut Moyen Âge. Sauf exception comme à Neuchâtel où la césure est placée en 1848, le schéma « communes » prévoit une coupure en 1798, le Moyen Âge et les Temps modernes formant un bloc, les XIX^e, XX^e et XXI^e siècles un autre. Institutions, activités de la population, urbanisme sont quelques-uns des thèmes traités.

3 « Lausanne », vol. 7, pp. 567-581.

Quelques renvois signalent les articles complémentaires, le plus important étant Lousonna⁴.

En principe, seuls les articles comptant au moins une colonne sont illustrés. Celui sur Lausanne est évidemment le plus favorisé. On y trouve des reproductions d'objets, de documents d'archives, des affiches, des tableaux, le tout étant richement légendé, l'image n'étant pas là pour « faire joli », mais pour compléter l'information. Les cartes montrant le développement de la cité et de l'agglomération sont faites sur un même modèle pour toutes les grandes villes ce qui permet des comparaisons.

Il n'y a pas de canton de Lausanne comme il y a un canton de Berne ou de Zurich. Il a donc été facile de séparer l'histoire du chef-lieu de celle du canton, alors que, dans les villes souveraines, leur destin est lié jusqu'à la révolution de 1798, voire plus tard. Le schéma des institutions urbaines d'Ancien Régime se trouve du reste dans l'article sur le canton.

DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE À JOUR

De 1803 au début du XXI^e siècle, les districts vaudois n'ont pas bougé et le nombre des communes est resté très stable. La refonte récente des premiers (passage de dix-neuf à dix unités) a entraîné les corrections nécessaires, tout au moins pour les dernières lettres de l'alphabet et pour l'édition en ligne. Contrairement à Fribourg par exemple, le canton de Vaud s'est montré lent dans le processus de fusion des communes. Mais il s'y est mis et, au début de 2013, ne compte plus que 318 communes. Nous avons donc dû introduire les noms des nouvelles entités. Nous donnons simplement une liste des anciennes communes qui les composent et ajoutons le cas échéant une brève explication de leur nom. Il n'y a pas encore d'histoire de Bourg-en-Lavaux ou de Tévenon...

Lorsque nous aurons publié le treizième et dernier volume en 2014, les communes vaudoises, de l'Abbaye à Yvonand, auront eu leur entrée dans le *DHS*. C'est au *DHS* en ligne qui succédera à la version imprimée qu'il appartiendra de reprendre les textes, de les enrichir au fil des découvertes et des études et de suivre les aléas de l'histoire communale.

4 « Lousonna », vol. 7, pp. 848-850.